



Monsieur Olivier RUSSEIL  
Délégué Territorial  
INAO  
43 Ter, Rue des Forges  
51200 EPERNAY

Epernay, le 5 mars 2021

**Objet :** avis ODG relatif au rapport final de l'expérimentation de l'AOP Champagne - Mode de conduite et enherbement

Monsieur le Délégué Territorial,

L'expérimentation « Mode de conduite et enherbement » menée sous l'égide de l'INAO et dont la mise en œuvre du protocole expérimental a été coordonnée par les services techniques du Comité Champagne, a fait l'objet d'un suivi et d'une attention particulière de la part de l'ODG Champagne depuis ses débuts en 2006.

Les services techniques du Comité Champagne nous ont adressé, le 21/01/2021, le rapport technique final de l'expérimentation. Celui-ci récapitule tous les résultats de l'expérimentation sur la base des suivis et travaux menés par le Comité Champagne.

Après l'examen du document, l'ODG accepte toutes les conclusions de ce rapport établies par les services techniques du Comité Champagne à l'issue de ces 15 années d'expérimentation.

En conclusion, l'ODG émet un avis favorable portant sur le rapport technique et les conclusions associées.

A ce titre, l'ODG examine l'opportunité d'intégrer ce mode de conduite dans le cahier des charges de l'appellation Champagne. Cette décision sera portée par le Conseil d'Administration du SGV, qui se positionnera au cours de l'année 2021.

Nous vous souhaitons bonne réception de cet avis et vous prions d'agréer, Monsieur le Délégué territorial, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président du SGV,  
ODG des AOC Champagne et Coteaux Champenois

Maxime TOUBART